

FICHE PEDAGOGIQUE N°10

POST 3° SEGPA, ULIS, module de remobilisation MLDS, dispositifs de personnalisation des parcours
(Ex atelier et classe relais)



Dispositifs allophones lycées (UPE2AS, UPE2AP, UPROPS, UPROPP, UPELGT, MODAC, MODAP)

Rentrée scolaire 2026

COMMISSION PEDAGOGIQUE : ENTREE EN 2^{de} PROFESSIONNELLE OU 1^{re} ANNEE DE CAP « PROFIL 2^{de} PRO »

NOM : _____ Prénom : _____ INE (obligatoire) : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Date de naissance : _____ Commune de résidence : _____ Classe fréquentée en 2025/2026 (cocher la case correspondante) : ☐ 3 ^e SEGPA ☐ Module MLDS (joindre les bulletins de l'année scolaire 2024/2025) ☐ ULIS ☐ Dispositifs allophones lycées (UPE2A, MODAC, MODAP...) ☐ Dispositifs de personnalisation des parcours (ex atelier et classe relais)	ETABLISSEMENT D'ORIGINE Code UAI : _ _ _ _ _ _ _ _ _ Cachet Département : ☐ Public ☐ Privé sous contrat ☐ Privé hors contrat
--	---

ELEMENTS DU PARCOURS SCOLAIRE

Parcours antérieur de l'élève : _____
 Autres observations particulières sur le parcours de l'élève : _____

 • Parcours scolaire envisagé par l'élève et sa famille : _____

STAGES EFFECTUES (Joindre les bilans d'évaluation des stages)

.....

.....

.....

.....

SAVOIR ETRE	++	+	-	--
Ponctualité – assiduité				
Autonomie dans la démarche scolaire (emplois du temps, matériel, devoirs, leçons...)				
Adaptation au groupe				
Respect des autres				
Respect du règlement intérieur				
Persévérance dans l'effort				
Mobilité (utilisation des transports...)				
Prise d'initiatives				
Prise de responsabilités (délégués, associations...)				

Avis motivé de l'équipe éducative sur le pronostic de réussite en 2^{de} Professionnelle :

Le /..... /....

Signature et cachet du chef d'établissement :

Certaines informations de cette fiche nécessaire à la préparation de l'affectation, assistée par ordinateur, seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6 janvier 1978 pourra être exercé auprès de l'établissement d'origine (établissement public) ou auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (autre cas).

A renvoyer, par voie numérique, avec la fiche recueil des vœux n° 1 et les bilans périodiques de l'année en cours
POUR LE MARDI 26 MAI 2026 sur l'espace NUAGE ou COLIBRIS du département d'origine